

La finance solidaire continue sa progression



© 2021 Les Echos Publishing

Selon le 19^e baromètre de la finance solidaire publié par l'association Finansol, 5 milliards d'euros supplémentaires ont été déposés sur des produits d'épargne solidaire en 2020. Ce qui a porté l'encours total sur ces produits à 20,3 milliards d'euros, soit une progression de 33 % en un an. Ce surplus de liquidités se répartissant entre l'épargne bancaire solidaire (7,8 Md€), l'épargne salariale solidaire (11,7 Md€) et l'épargne collectée par les entreprises solidaires (0,8 Md€). Il faut dire que la crise sanitaire, qui a freiné la consommation des ménages et fait craindre une dégradation de la situation économique, a poussé les Français à épargner (139 Md€ en 2020, contre 114 Md€ en 2019). Une partie de cette épargne « forcée » s'est déversée jusqu'à la finance solidaire.

Précision : les produits d'épargne solidaire permettent de faire fructifier son argent tout en participant aux enjeux de la société : la lutte contre le chômage, le mal-logement, le développement de l'agriculture biologique ou des énergies renouvelables...

Globalement, les auteurs de l'étude ont relevé que les produits d'épargne solidaire ont enregistré plus de 837 000 nouvelles souscriptions. Ce nombre significatif témoigne de l'accélération de la démocratisation des produits d'épargne solidaire ainsi que de l'engouement des Français pour ces

produits qui répondent à leurs aspirations. Fait marquant, la labellisation par Finansol du fonds en euros du contrat « Assurance-Vie Responsable et Solidaire de la MAIF », dont l'encours s'élève à plus de 2 Md€, est, à elle seule, responsable de plus de 40 % de l'augmentation de l'épargne solidaire en 2020.

[Baromètre de la finance solidaire Finansol – La Croix, juin 2021](#)

© 2021 Les Echos Publishing